

# HONORAIRES DE GESTION TTC

Taux TVA en vigueur : 20 %



Générale de Gestion et d'Administration Immobilière - 2GAI

SAS au capital de 423 360,00€ SIRET  
81465794600020 RCS

Bourg-en-Bresse  
Code APE 6831Z

Président : Holding Metier Investissements  
CPI 73012016000005567 CCI de l'Ain  
TVA intra-communautaire  
FR68814657946

Gestion immobilière  
Caisse de garantie Galian, 89 rue de la  
Boétie 75008 PARIS  
Garantie financière en gestion  
immobilière 380 000 €  
Sociétaire N°48458W  
Médiateur ANM Conso 2 rue de Colmar  
94300 VINCENNES  
CONTACT@ANM-MEDIATION.COM  
RCP MMA Entreprise 72030 LE MANS  
Lien capitalistique avec EURL Holding  
METIER INVESTISSEMENTS 01300 BELLEY

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION : Honoraires TTC gestion courante		
Jusqu'à 14 logements mis en gestion : locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989), locaux meublés, locaux professionnels et commerciaux, autres locaux	8,00% TTC sur toutes sommes encaissées, sauf dépôt de garantie, charge 100% bailleur	
A partir de 15 logements mis simultanément en gestion, uniquement gestion des diagnostics et des travaux : locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989), locaux meublés, locaux professionnels et commerciaux, autres locaux	5,00% TTC des sommes facturées au propriétaire	
A partir de 15 logements mis simultanément en gestion locative : locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989), locaux meublés, locaux professionnels et commerciaux, autres locaux	6,00% TTC sur toutes sommes encaissées, sauf dépôt de garantie, charge 100% bailleur	
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	2,20% du loyer et charges, charge 100% bailleur	
LOCATIONS ACCESSOIRES A LA GESTION COURANTE : Honoraires TTC location *		
Locaux d'habitation nus ou meublé (soumis à la loi du 6 juillet 1989), locaux de droit commun, convention d'occupation		
entremise et négociation	1,80€ TTC du m <sup>2</sup> *	bailleur
A partir de 15 logements mis simultanément en gestion locative : entremise et négociation	100 € TTC par logement	bailleur
visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	6,00€ TTC du m <sup>2</sup> *	bailleur
	6,00€ TTC du m <sup>2</sup> *	locataire
état des lieux	1,80€ TTC du m <sup>2</sup> *	bailleur
	1,80€ TTC du m <sup>2</sup> *	locataire
Plafond des honoraires (entremise, visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux)	800 € TTC	Bailleur et locataire
Locaux commerciaux et professionnels		
négociation	75% du loyer mensuel HT et hors charges, TVA en sus	50% bailleur, 50% locataire
état des lieux	200,00€ TTC	50% bailleur, 50% locataire
rédaction de bail	75% du loyer mensuel HT et hors charges, TVA en sus	50% bailleur, 50% locataire
Autres locaux (garages, parking, box, etc...)		
Honoraires	50,00 € TTC	100% locataire
AUTRES PRESTATIONS		
Réunion compte-rendu de gestion trimestriel chez le propriétaire	150 € TTC/réunion/trimestre, soit 600 €/an	100% bailleur
Réunion bilan annuel chez le propriétaire	300 € TTC/an	100% bailleur
Honoraire de vacation	80 € TTC de l'heure	100% bailleur
Avenant au contrat de bail à la demande du locataire	100€ TTC	100% locataire
Avenant au mandat à la demande du propriétaire	100€ TTC	100% bailleur
* Honoraires bail d'habitation : plafond national zone non tendue part locataire 8€ TTC du m <sup>2</sup> (visite, dossier et bail) et 3,00€ TTC du m <sup>2</sup> (état des lieux d'entrée)		



